

REVV s'oppose à la réalisation de ce projet à 28 millions d'euros, qui date du siècle dernier.

publique
terminée le
23 avril 2019

L'enquête du
s'est

Un cheminement piétons/cycles nullement sécurisé

Ou comment remplacer un « point noir » par ... un « point noir »

Un dossier d'enquête très déséquilibré :

Pléthore de détails, de schémas et/ou de vidéos sur les cheminements automobiles ou les aménagements paysagers

Quasi rien sur les cheminements piétons/cycles :

- une page - p51- avec un schéma illisible + quelques « Profil en travers » et 2 photo-montages aguicheurs P55

- aucune indication sur la sécurisation des multiples traversées de voies

Et surtout un **gros mensonge**:

« **Mise en place d'une continuité modes actifs de l'avenue de Romans jusqu'aux giratoire Plovier** »

« **Avec le scénario projet, les modes actifs peuvent rejoindre Saint-Marcel-lés-Valence en toute sécurité** »

Pour bien comprendre ce qui nous attend :

Rond-point des Couleures Ce qui attend les cyclistes (sur la seule partie du projet)

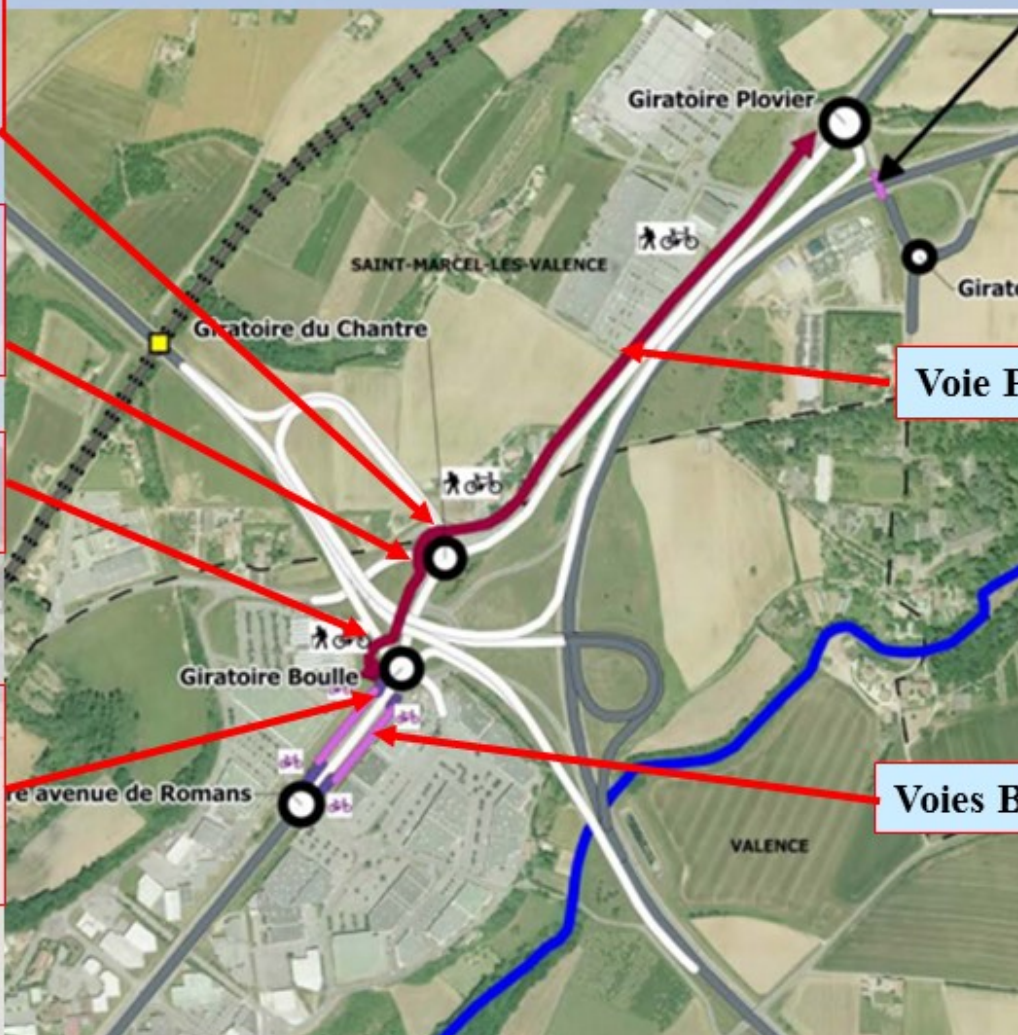
4 traversées de routes dont une 2 fois 2 v

Traversée de la voie venant de la N7 sud et de la RD 532

Traversée de la voie venant de la Belle Meunière

Traversée de la voie venant de la N7 Nord

Traversée de l'avenue de Romans (2X 2voies à très fort trafic + voies bus)



REVV a rencontré puis écrit au Commissaire Enquêteur avec copie aux élus. Nous vous invitons à lire le courrier en cliquant [ICI](#)

Enquête publique - Carrefour des Couleurs

Écrit par REVV

Vendredi, 05 Avril 2019 14:42 - Mis à jour Lundi, 29 Avril 2019 15:50

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête publique. Vous pouvez lire la synthèse des observations électroniques [ICI](#)

Article paru dans le Dauphiné Libéré :

Carrefour des Couleures s'opposent au projet de

L'aménagement du carrefour des Couleures, au Nord de Valence, va-t-il connaître un nouveau rebondissement ? Alors que l'enquête publique s'est clôturée mardi 23 avril, les associations de cyclistes affichent leur opposition à ce projet d'ampleur.

Ils y croyaient, les membres de Roulons en ville à vélo, lorsque, fin 2017, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, un service de l'État) annonçait revoir sa copie pour améliorer la prise en compte des modes de déplacements doux. L'espoir a finalement laissé place à la colère. Les cyclistes ne l'ont pas cachée, à l'occasion de l'enquête publique ouverte durant un mois. Ils ont même écrit au commissaire-enquêteur. « Franchement, il vaut mieux ne rien faire que faire cet aménagement. Pour les cyclistes, ce sera pire qu'avant », résume Nicolas Martin, le président de REVV.

28 millions d'euros, un coût « exorbitant »

En lieu et place du grand carrefour des Couleures, aujourd'hui dangereux et embouteillé aux heures de pointe, le projet porté par la Dreal prévoit la création d'un pont reliant la nationale 7, depuis Bourg-lès-Valence, à la Lacroix, vers Grenoble et Marseille. L'ouvrage surplombera une route et deux ronds-points aux flux plus locaux. Pour joindre Valence à Saint-Mar-



Le projet porté par la Dreal prévoit la création de deux giratoires et d'un pont reliant Bourg-lès-Valence (à gauche) à la Lacroix (à droite) pour réduire les embouteillages au Nord de Valence. Infographie Dreal

cel-lès-Valence ou Romans à bicyclette, il faudrait donc traverser deux giratoires et des routes importantes, dont des deux fois deux voies.

« C'est impossible... C'est un non-sens complet, à l'heure où l'on veut développer les transports propres et où de plus en plus de personnes utilisent le vélo. Il faut sortir du tout voiture », déplorent les membres de REVV. Qui dé-

noncent en outre « le coût exorbitant » du projet (28 millions d'euros, dont 18 émanant de l'État, 9,61 du Département de la Drôme, et le reste financé par Valence Romans déplacements), sans réel bénéfice constaté selon eux.

Dans la missive adressée au commissaire-enquêteur, les représentants de REVV, de la Fnaut (Fédération nationale

des associations d'usagers des transports) régionale l'AF3V (Association française des véloroutes et voies cyclables) estiment que le projet n'est pas compatible avec l'objectif annoncé par Valence Romans déplacements de créer un itinéraire cyclable sécurisé entre Romans et Valence, au titre des trois axes structurants de l'axe Rhône-Méditerranée.

Enquête publique - Carrefour des Couleurs

Écrit par REVV

Vendredi, 05 Avril 2019 14:42 - Mis à jour Lundi, 29 Avril 2019 15:50
